

Centre de Formation à l'Enseignement de la Danse et de la Musique

CEFEDM Bretagne – Pays de Loire.

Année 2008

Projet Pédagogique

Mariette WANDLER

Promotion M 08

Sommaire.

Introduction.....	p.4
<u>I°] La classe sur le territoire : vers une dynamique sociale</u>	p.5
1) Le lien avec l'Education National.....	p.5
2) Une action de diffusion culturelle et sociale.....	p.5
3) Une vie musicale, une identité professionnelle au-delà de l'établissement.....	p.6
<u>II°] La classe au sein de l'établissement : vers une dynamique pédagogique</u>	p.6
1) L'importance des projets inter disciplinaires.....	p.7
2) Une vie musicale, une identité professionnelle au sein de l'établissement.....	p.7
<u>III°] Le cadre de l'enseignement</u>	p.8
1) L'équipe pédagogique.....	p.8
2) Le projet d'établissement.....	p.8
3) La place de l'élève et celle de l'enseignant.....	p.9
4) La dynamique parentale.....	p.9
<u>IV°] Les modalités de mon enseignement</u>	p.10
1) Le répertoire.....	p.10
2) L'équilibre à adopter entre oralité et écrit.....	p.11
3) Le déchiffrage.....	p.11
4) La musique d'ensemble.....	p.12
5) L'audition.....	p.12
6) L'évaluation : une régulation dans l'apprentissage.....	p.13
<u>V°] Méthodologie personnelle</u>	p.15
1) Les premiers cours : une année de découverte et d'expérimentation.....	p.15
2) Les cours individuels/collectifs : quelles modalités d'articulation envisageables ?..	p.15
3) La détente corporelle.....	p.16
4) Le développement des capacités d'autonomie.....	p.17
Conclusion.....	p.18

Introduction.

La musique est un langage universel, au service de l'expression individuelle et collective. Dans une société où la crise de l'enseignement atteint son paroxysme et les mutations sociales provoquent d'importants bouleversements, il est souhaitable en tant qu'enseignant de s'interroger pour imaginer et développer une pédagogie musicale pertinente. L'enseignant musicien / pédagogue doit inscrire son projet pédagogique en prenant en compte un ensemble de données sociales, politiques, éducatives et artistiques. Pour celui ou celle qui envisage jouer un rôle dans l'avenir de la société, il est primordial d'accepter la diversité et la différence de tout un chacun au travers de la pratique musicale qui devient alors un enjeu majeur passionnant. Mon projet pédagogique s'organise autour de la découverte de la musique et de l'apprentissage du piano.

La musique possède d'innombrables vertus, elle forme les facultés intellectuelles, le corps, l'oreille, la mémoire, la concentration, la communication, la maîtrise des codes et provoque chez l'apprenti musicien la rencontre avec lui-même. Tous ces paramètres doivent être convoqués pour faire de la musique un moyen d'expression privilégié et contribuer à l'épanouissement et au développement de la personnalité de l'individu.

Qui plus est, être à l'initiative d'actions de sensibilisation en divers lieux tels que le milieu scolaire et participer à l'action culturelle de la société est une mission fondamentale en tant qu'enseignant.

I°] La classe sur le territoire : vers une dynamique sociale.

Dans le but de répondre à la mission de service public d'un enseignant de la fonction publique territoriale, la pratique artistique instrumentale doit se développer dans notre société pour permettre à tout un chacun de découvrir « l'instrument », voire de le pratiquer.

1) Un lien avec l'Education Nationale.

L'école est le lieu où il me semble nécessaire de créer des passerelles étroites avec les établissements musicaux. Hormis les présentations d'instruments, on peut imaginer des actions de formations instrumentales menées au sein de l'école avec des modalités adaptées dans le but d'une sensibilisation artistique. Ce partenariat est un des enjeux majeurs pour l'enseignement spécialisé et œuvre dans le sens d'une ouverture de l'école à la diversité du public. L'école est obligatoire pour le développement personnel mais l'enseignement artistique se révèle être tout autant bénéfique pour l'épanouissement et la formation de l'individu.

Proposer des ateliers d'éveil dans les classes élémentaires, où le jeu et la découverte sont des méthodes formatrices, privilégie ainsi l'émerveillement des enfants. Le travail en collaboration avec un d'artiste peut alors se révéler être fructueux. Il permettrait notamment aux enfants, de tous milieux socio culturels confondus, une initiation à une activité artistique.

2) Une action de diffusion culturelle et sociale.

Participer à l'action culturelle de notre société est une autre mission qui traduit la volonté de favoriser l'accès à la musique à un public plus large et de prendre en compte la diversité des pratiques et des esthétiques musicales de chacun.

Il serait intéressant d'envisager la collaboration entre divers partenaires et les élèves de l'établissement dans des lieux diversifiés au sein de projets artistiques permettant d'établir des échanges...

- Les associations de développement culturel (danse, théâtre, peinture...).
- Les lieux de diffusion (salles de concert, opéras, scènes ouvertes...).
- Les établissements sociaux (hôpitaux, maisons de retraite, prisons, maisons de quartier...).

- Les partenaires culturels (musées, bibliothèques, médiathèques...).
- Les intervenants extérieurs (danseurs, professionnels du cirque, conteurs...).
- Les différents partenaires socio-éducatifs (musiques actuelles, arts plastiques, musiques traditionnelles...).

Toutes ces possibilités de rencontre et d'échange apportent un enrichissement à l'élève et lui permettent de construire un apprentissage complet et novateur en dehors de l'établissement. Toutes ces démarches artistiques et pédagogiques visent également à permettre aux élèves de se produire lors de manifestations spécifiques (fête de la musique, fêtes locales, journées du patrimoine...).

Il faut également envisager la création de liens entre les autres classes instrumentales des établissements musicaux avoisinants lors de rencontres musicales, de master class, de projets communs favorisant ainsi les témoignages entre les élèves et les enseignants.

3) Une vie musicale, une identité professionnelle au-delà de l'établissement.

Parallèlement à mon rôle d'enseignant, il m'est primordial de conserver une pratique musicale régulière et ce, qui plus est pour nourrir ma réflexion pédagogique en perpétuelle évolution. Cette pratique instrumentale permet également de rester dans la réalité de l'expression artistique, de participer à la vie culturelle de l'établissement au sein de la société. Ces manifestations multiples peuvent être présentées sous différentes formes : récital instrumental, musique de chambre, concert à thème, projet réunissant diverses disciplines...

II°] La classe au sein de l'établissement : vers une dynamique pédagogique.

Savoir développer et préserver une dynamique pédagogique est quelque chose de capital non seulement pour les élèves, pour le bon développement de l'établissement et pour soi. Instaurer des échanges, des concertations, en soulevant des questions, en énonçant des difficultés, des projets demeure fondamental dans le but de veiller au rayonnement de l'établissement dans une atmosphère sereine.

1) L'importance des projets inter disciplinaires.

Il est primordial d'ouvrir la classe de piano sur les autres disciplines instrumentales enseignées au sein de l'établissement et rompre avec un certain cloisonnement. Que ce soit dans le cadre des pratiques collectives (musique de chambre, petits ensembles instrumentaux, accompagnement...) ou de projets inter disciplinaires. Cette démarche peut se manifester par la mise en place d'ateliers réunissant plusieurs classes de piano permettant aux élèves de découvrir différentes façons d'aborder son instrument telles que l'improvisation, le jazz, la musique contemporaine, l'écriture, l'initiation à la basse continue (clavecin) selon les envies de chacun.

Ces ateliers seraient encadrés par un corps professoral où chacun témoignerait de ses compétences spécifiques et serait sollicité en tant que personne « référente ». Cette démarche me semble particulièrement enrichissante car elle propose aux élèves une toute autre vision de son instrument et en tant que professeur il s'agit de poursuivre une réflexion pédagogique dans le souci d'une formation optimale et permanente.

2) Une vie musicale, une identité professionnelle au sein de l'établissement.

Les auditions d'élèves, les concerts de fin d'année, les stages sont des rencontres artistiques qui favorisent un dynamisme musical au sein de l'école de musique. Nous devons encourager nos élèves et leurs parents à assister aux prestations d'autrui, de leurs camarades, des professeurs... Il est important que les élèves soient sensibilisés à cette action de diffusion. D'autre part, ces manifestations peuvent être motivantes pour eux, elles peuvent instaurer un climat d'échanges propice entre enseignants et élèves et non de soumission.

Cet échange effectué avec les familles d'élèves me semble légitime car il met l'accent sur une finalité de l'apprentissage musical ; celle de la communication et du partage. C'est également le moyen pour nous de pouvoir s'exprimer musicalement et d'affirmer son statut d'artiste au sein d'une équipe pédagogique. Il me paraît difficilement envisageable de concevoir un statut de professeur et condamner celui d'artiste. Continuer à travailler son instrument est source d'équilibre et provoque en nous des sensations d'épanouissement en constante progression. Ce sont deux aspects du métier indissociables. Comment enseigner de façon cohérente et apprendre aux élèves à jouer publiquement si les professeurs ne s'illustrent pas eux même lors de représentations ? Et inversement, notre enseignement peut nourrir notre

expérience artistique, grâce aux échanges avec les élèves. Il est donc nécessaire de considérer pleinement cette transversalité artistique.

III°] Le cadre de l'enseignement.

1) L'équipe pédagogique.

La communication des professeurs entre eux avec la direction de l'école de musique et les parents d'élèves provoque une synergie au sein de l'établissement. Cette dynamique de collaboration permet également aux élèves de se sentir entourés par ce cercle de références. Elle encourage l'élaboration de projets constructifs et formateurs et permet aux apprenants de bénéficier des méthodes et compétences de chacun.

Il me semble incontournable de travailler en équipe pédagogiquement parlant car les enseignements dispensés en cours gagnent en clarté, en cohérence dans l'esprit des enfants. Dans le but d'éviter une juxtaposition et segmentation des cours, de nombreux moyens peuvent être élaborés par l'ensemble du corps professoral concerné, projets de musique de chambre, pratique d'ensemble...). Durant mon année de tutorat, j'ai été confrontée à une situation similaire. L'atelier consistait à réunir des élèves de diverses classes instrumentales et de jouer ensemble. J'ai donc dû collaborer avec les professeurs pour faire travailler les élèves. Les pianistes n'ont pas souvent l'opportunité de jouer en groupe. Ce projet a été source d'enrichissement tant musicalement qu'humainement. Dans une démarche toute semblable, j'aimerais créer des représentations artistiques associant diverses classes permettant la transversalité entre des esthétiques et des spécialités complémentaires (théâtre, danse). Je pense que le croisement et l'interaction de telles disciplines favoriseraient l'ouverture du champ de création.

2) Le projet d'établissement.

Le projet d'établissement est généralement rédigé en fonction de la politique culturelle de la municipalité. Il est à la fois un support de travail et de réflexion pour le corps professoral. Il favorise la cohérence des enseignements de l'établissement. Le Schéma de l'Organisation Pédagogique de l'Enseignement de la Musique et le Projet d'Etablissement représentent deux directives juridiques qui fournissent des clefs, des cadres, des structures

référentielles. En tant que membre d'une équipe pédagogique, il est important de participer activement à la mise en place et à la réalisation de projets soumis et évoqués par l'établissement.

3) La place de l'élève et celle de l'enseignant.

Au sein de mon enseignement, je tente de privilégier fondamentalement la relation humaine avec l'élève. Amener l'élève à trouver par lui-même, à résoudre des difficultés, à aborder des erreurs, à énoncer et chercher des solutions dans sa réalisation artistique, voilà un des objectifs de ma pédagogie. L'élève doit apprendre à construire lui-même son projet musical, et c'est en éprouvant toutes ces situations qu'il pourra se forger sa propre identité artistique. Il s'agit ni plus ni moins de le responsabiliser en lui indiquant des méthodes, de développer son autonomie pour qu'il incarne un rôle d'acteur de sa vie musicale. En partant du principe que chaque élève a les capacités de s'épanouir artistiquement, nous sommes confrontés au problème de la motivation de l'élève souvent remise en question lorsque le travail devient prépondérant.

De là, se pose la question de la place de l'enseignant dans le cours. Un des grands enjeux pour le professeur serait de préserver la motivation et l'implication de l'élève. Varier les approches pédagogiques, élaborer des projets novateurs, respecter les goûts de ce dernier favoriserait l'investissement de chacun. L'enseignant doit s'efforcer d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées par l'apprenant et le guider dans sa démarche personnelle. Il ne s'agit pas de lui fournir les solutions trop rapidement, le professeur apparaîtrait comme source de savoir et inconsciemment un rapport de domination s'instaurerait. L'enseignant doit cependant trouver une place juste face à l'élève, un rapport humain d'équité.

4) La dynamique parentale.

Les parents sont les principaux acteurs de l'éducation de leurs enfants, ils s'investissent de plus en plus dans leurs activités musicales. Les parents veillent quotidiennement à leur épanouissement, ils les soutiennent, leur témoignent de la reconnaissance ce qui génère une motivation chez l'élève. Les parents sont donc des partenaires précieux qui ont un droit de regard sur l'enseignement dispensé. Il me semble honnête et justifié de les informer quant aux contenus des cours, des dispositifs pédagogiques

employés, du projet artistique établi avec l'élève, du mode d'évaluation suggéré par le projet d'établissement.

Cependant, j'estime qu'il est préférable étant donné l'objectif d'autonomie présent dans l'apprentissage artistique d'expliquer que leur présence à chaque cours n'est pas souhaitable et pourrait influencer le comportement de l'élève au sein même du cours. L'objectif est de trouver un équilibre juste entre la préservation d'un espace d'expression artistique propre et personnel à l'élève et la collaboration des parents. Pour ce faire et dans le but de travailler et d'évoluer avec l'élève dans un climat serein, de confiance, je pense organiser régulièrement des réunions avec tous les parents de la classe, les informer de l'évolution de leur enfant, leur témoigner de son degré d'implication, d'investissement dans son travail...

IV°] Les modalités de mon enseignement.

1) Le répertoire.

Il me semble nécessaire de proposer à mes élèves un répertoire riche de diversité stylistique (œuvres du courant baroque, classique, romantique, contemporain voire même les morceaux proposés et / ou composés par l'élève lui-même). Le support écrit pianistique est très dense ; le choix est vaste entre les cahiers de gammes, d'arpèges, les études progressives et les innombrables méthodes et pièces du répertoire. Cependant, durant ma formation, j'ai fait le choix d'étudier les méthodes d'apprentissage en effectuant un « tri sélectif ». Cette décision s'est avérée nécessaire car bon nombre de méthodes se cantonne uniquement à un style de musique, d'autres révèlent une progression trop passive des qualités techniques à acquérir... Cela peut générer une baisse dans l'investissement de l'élève. Il est important de privilégier une diversité musicale pour que l'élève possède un bagage musical et puisse se nourrir de diverses esthétiques dès ses débuts.

Aborder la musique contemporaine dès la première année d'apprentissage me paraît indispensable pour l'éveil de l'élève afin qu'il intègre ce langage sans appréhension. Etudier la musique contemporaine permet à l'élève de développer son imagination, sons sens théâtral... Initier l'élève à la composition de courtes partitions contemporaines peut se révéler être un exercice instructif. Il peut s'inspirer des œuvres étudiées du langage proposé par le compositeur et créer à son tour des effets sonores à partir de l'instrument. L'élève peut alors s'approprier pleinement ce langage et s'affirmer artistiquement.

2) L'équilibre à adopter entre oralité et écrit.

L'apprentissage instrumental peut être abordé de diverses façons ; l'élève peut bénéficier d'un enseignement fondé sur l'utilisation d'un support écrit ou tout autrement d'un enseignement de tradition orale. Mais peut-on envisager des modalités d'articulation entre ces deux schémas et bénéficier de cette interaction didactique ?

Il me paraît nécessaire de concilier ces deux modes d'enseignement au cœur de ma pédagogie. La partition permet d'appréhender une œuvre dans sa forme entière et favorise l'apprentissage du langage écrit, des détails rigoureux dans les indications de phrasé, de nuance, d'articulation, d'expression... Qui plus est, l'élève ainsi familiarisé avec ce langage écrit développera des facultés de déchiffrage, des capacités de travail en autonomie.

Néanmoins, il est nécessaire que l'élève puisse établir une certaine distance avec la partition et développer davantage la perception sensorielle de l'action de jouer, de le sensibiliser à la gestuelle instrumentale. Cette démarche est effective lorsque l'œil ne « gouverne » plus. Le travail du « par cœur » favorise cette prise de conscience.

La part de l'oralité se singularise au sein de mes cours et je constate des résultats satisfaisants quant à la mémorisation des notes, des gestes musicaux mais qui plus est dans la liberté d'expression musicale que l'élève acquiert. Je suis assez adepte d'un exercice « ludique » qui développe chez l'enfant l'écoute, la mémoire, l'imagination, l'invention. Une courte phrase musicale est proposée par l'élève. Je conserve l'idée musicale en la rejouant à l'identique et en lui juxtaposant une seconde partie et ainsi de suite. Il est intéressant de noter l'implication de l'élève et la richesse des intentions musicales qu'il libère. L'élève prend alors confiance en lui et en sa faculté de jouer sans partition.

3) Le déchiffrage.

Il me semble nécessaire d'initier les élèves à la pratique du déchiffrage et ce dès la première année. Le déchiffrage développe de précieux réflexes de lecture (déplacement, changement de tempo, de nuance, de clés...). Il permet à l'élève d'être autonome face à une partition et ainsi de découvrir davantage de répertoire. Il n'est pas nécessaire que l'élève possède des compétences pertinentes en matière de Formation Musicale, bien au contraire, cette discipline peut développer son esprit de synthèse. Il existe différentes façons de travailler le déchiffrage. Proposer à un élève d'exécuter une première lecture à vue de chaque nouveau morceau et ce, mains ensemble avant de reprendre un travail rigoureux et

consciencieux mains séparées. Au fur et à mesure de sa progression, on peut suggérer à l'élève de prendre en compte également les nuances, les phrasés, les changements de tempo...

Dans une autre mesure, et pour un entraînement bénéfique, les cours peuvent être amorcés par une lecture à vue en adaptant le morceau au niveau de l'apprenant. Déchiffrer est une pratique complémentaire du cours instrumental car elle contraint l'élève à jouer « à l'aveugle », à lire et à se placer en avance par rapport au texte, à anticiper la gestuelle instrumentale.

4) La musique d'ensemble.

L'intérêt pédagogique de la musique d'ensemble me paraît fondamental. Cette pratique initie les élèves à jouer avec les autres, à considérer artistiquement chacun de ses camarades, elle sensibilise les élèves à l'importance d'une pulsation commune, d'une écoute attentive, d'une interprétation partagée, d'une concentration et de l'appartenance à un groupe. Cette recherche au sein du travail et du partage provoque un phénomène d'émulation qui contribue à l'un de mes objectifs pédagogiques : la sociabilisation de l'élève.

Dans un cours de musique d'ensemble, l'enseignant occupe la place du référent. Il doit non seulement maîtriser la gestion du temps en évitant de s'attarder sur un élève en particulier (d'où l'importance de connaître certains aspects techniques propres à chaque instrument), mais il doit aussi veiller à créer une atmosphère sereine au sein du groupe et propice pour travailler en interpellant l'écoute du groupe.

5) L'audition.

Les représentations publiques et scéniques font parties intégrante de la formation et de la vie de tout musicien. Elles favorisent l'émancipation et l'épanouissement de l'élève car il peut témoigner musicalement et faire valoir sa liberté d'expression artistique, sa progression instrumentale, son projet musical. Les auditions confrontent aussi les élèves au stress, les conditionnant ainsi à surmonter cette sensation et à la dépasser. Dans une perspective plus sociale, ces représentations scéniques mettent l'accent sur la notion de partage, d'échange favorisant la réunion et la rencontre des élèves d'une même classe et de classes instrumentales diverses (selon la nature du projet). Je suis intimement convaincue de l'importance de la fréquence des auditions. Et pour ce faire, il est nécessaire de réaliser différentes propositions

musicales et ne pas se cantonner à de simples auditions de classes où les élèves effectuent un défilé.

- Les auditions à thèmes (la nature, les cinq sens, le voyage, les animaux...) se révèlent être source d'innovations artistiques, de recherches chez les enfants qui s'investissent particulièrement.
- Les contes musicaux réunissant diverses classes me semblent propices au développement de l'imaginaire de l'élève.
- Dans une autre mesure, les représentations associant théâtre, danse, art dramatique et musique favorisent la découverte culturelle de l'élève.

6) L'évaluation : une régulation dans l'apprentissage.

Quelque soit la formation, l'évaluation est incontournable, inhérente. Elle permet à tout un chacun de prendre conscience des éléments acquis ou non, de déterminer des points de repères, de se donner des directives de travail, une méthodologie personnelle. Je considère que l'évaluation musicale s'affilie à trois niveaux bien distincts.

a) Chez l'élève.

Dans son travail personnel au quotidien, l'apprenant peut apprécier sa progression instrumentale et estimer ses acquis, ses compétences et ses éléments à améliorer. L'élève doit être en capacité de s'auto évaluer, en tenant compte de son projet personnel. L'auto critique est donc une des premières formes d'évaluation, elle est propre à l'élève et contribue à son évolution. Cependant, l'élève doit avant tout définir les divers points d'exigence désirés pour veiller à ce que son avis soit objectif et sensé.

b) Chez l'enseignant.

L'évaluation **formative** / **continue** permet de guider la formation de l'élève, de veiller aux besoins et aux attentes de chacun (diagnostic individualisé). Cette évaluation est fondée sur un échange permanent entre l'élève et l'enseignant qui élaborent communément les méthodes et directions de travail à suivre. A travers cette démarche, le professeur développe l'autonomie de l'élève en faisant appel à son sens critique (principe d'éducabilité). La mission première de cette forme d'évaluation est de renseigner l'enseignant sur sa pratique

pédagogique et de renseigner l'élève sur sa progression. Elle demeure au service de l'apprentissage (régulation de l'apprentissage).

L'évaluation **sommative / ponctuelle** permet de déterminer et estimer l'ensemble des connaissances de l'élève et sa capacité à les réinvestir ultérieurement en situation artistique. Ces acquis peuvent être évalués sous forme d'auditions, de projets propres à la classe ou à l'établissement. Différentes compétences peuvent être appréciées et évaluées : témoigner de son investissement, mener l'objectif à terme en un temps donné, interpréter en public, gérer son stress. Cette forme d'évaluation permet de sociabiliser l'élève, de le rendre responsable.

L'évaluation **normative** s'effectue sous la forme d'examens. Elle permet de dresser un bilan des acquis techniques et musicaux de l'élève et de situer son niveau instrumental (mesure de l'écart aux autres). Cette évaluation peut favoriser l'orientation optimale de l'apprentissage de l'élève et permet de la même façon à l'enseignant d'effectuer un bilan sur sa propre pédagogie. Cette évaluation, au service de la sélection, peut amener l'apprenant à se placer en compétition avec lui-même et engendrer le dépassement de soi. Elle peut, selon les établissements, être structurée sous différentes formes ; un bilan en milieu d'année en interne devant le corps professoral et l'examen de fin d'année face à un jury extérieur. L'évaluation normative a pour mission première de renseigner les parents sur l'institution et l'enseignement dispensé par l'équipe pédagogique.

L'articulation entre ces multiples évaluations me semble nécessaire afin d'évaluer l'élève de manière complète et pertinente.

c) Au sein de l'établissement.

L'évaluation normative ne s'inscrit pas uniquement au sein de la classe instrumentale. Pour un souci d'homogénéité et de cohérence de niveau entre les multiples disciplines, l'établissement définit, dans le cadre du Schéma d'Orientation Pédagogique, une forme d'examens confrontant les performances et compétences des uns à celles des autres par rapport à une norme préétablie. Cette évaluation permet aux parents et à l'enseignant de dresser un bilan de l'apprentissage de l'élève et d'évoquer la poursuite du cursus de l'élève voire une réorientation possible.

V°] Méthodologie personnelle.

1) Les premiers cours.

La première année de piano est une période d'éveil, de découverte et d'expérimentation. L'élève se découvre à travers son instrument (les possibilités sonores et gestuelles qu'il engendre). Il est important que l'élève se familiarise avec son instrument par le biais de jeux, d'exercices ludiques. Il est possible de créer et définir des jeux rythmiques, de brèves improvisations sur des mots lui montrant les possibilités sonores de l'instrument sur le clavier, dans le piano, avec les pédales. Cette première approche est primordiale avec l'enfant et permet au professeur de fonder une relation sur des bases de confiance, d'échange (découvrir le passé musical du débutant).

Je privilégie l'initiation au piano par un travail sans partition afin de développer immédiatement une approche sensorielle. Le support écrit peut subvenir après quelque temps selon la progression de l'élève. Les méthodes pianistiques sont nombreuses et intègrent les difficultés à surmonter tout au long du cursus : la connaissance du clavier, les rythmes de base, les phrasés, le passage du pouce, les accords, les tenues, la synchronisation corporelle, les nuances, la mémorisation... Néanmoins, je n'utilise pas ces recueils intégralement. J'adapte chaque morceau aux difficultés rencontrées par l'élève mais plutôt ponctuellement en fonction de ses goûts et de sa vitesse d'apprentissage.

2) Les cours individuels et collectifs : quelles modalités d'articulation envisageables ?

Au sein des écoles de musique, l'apprentissage instrumental s'organise de façons différentes. On distingue notamment les cours individuels et les cours collectifs. Il me semble intéressant de faire interagir ces deux enseignements. L'un ne remplace pas l'autre, ils permettent d'aborder des notions semblables de manière distinctes.

a) Le cours individuel.

La relation duelle que provoque ce moment privilégié permet au professeur d'adapter spécifiquement sa pédagogie au profil de l'élève. L'enseignant s'apparente à un médiateur et

oriente au mieux l'élève, il l'aide le plus judicieusement possible dans ses méthodes de travail durant l'apprentissage.

b) Le cours collectif.

Je privilégie le travail par groupe de deux ou trois. Cela me permet d'être tout au plus vigilante avec chacun et mesurer l'implication de tous. Une formation restreinte favorise la canalisation du groupe et le pousse à se concentrer et participer plus activement. Le cours collectif permet à l'enfant de se situer au cœur d'un cercle de références multiples pour se construire et il développe plus rapidement une réflexion personnelle. Je suggère aux élèves de s'observer mutuellement, de soulever les défauts et qualités de chacun ce qui l'amène à se questionner et à relativiser sur son propre jeu pianistique. Il est nécessaire de développer la pédagogie de groupe. Elle permet de positionner l'élève en tant que personne à part entière. Les élèves évoluent ensemble et découvrent les notions de respect, d'entraide et d'écoute. Le travail en commun favorise la convivialité, l'émulation et les échanges.

3) **La détente corporelle.**

Faire prendre conscience à l'élève que le corps joue un rôle primordial dans toute exécution instrumentale est un de mes objectifs pédagogiques. La conscience corporelle comprend les notions de respiration, de posture, de geste, d'équilibre par rapport à l'instrument.

Certains élèves ont plus de mal à se libérer corporellement, je tente donc de les sensibiliser à travers de petits exercices qu'ils peuvent reproduire chez eux. Ces exercices reposent sur la relaxation et consistent à écouter leur respiration et sentir ce qu'il se produit en eux. Jouer d'un instrument provoque la mise en tension du corps qui s'active intégralement. Pour le pianiste certains membres et muscles sont davantage sollicités. Pour tenter une décontraction de ces parties musculaires, je propose à l'élève de visualiser mentalement (les yeux fermés) une partie du corps et de la relâcher le plus possible.

Tous ces exercices peuvent ensuite être effectués au piano sous différentes formes : exercice sur le poids, la chute libre, le transfert de poids... Ils permettent à l'élève de prendre conscience de son corps, ils favorisent le relâchement, libèrent la respiration et plongent l'élève dans un état de concentration. Il acquiert ainsi une souplesse et un meilleur ressenti corporel.

4) Le développement des capacités d'autonomie.

Permettre à l'élève d'acquérir une autonomie dans son travail est un des mes objectifs pédagogiques. Il doit se forger une méthode de travail personnelle. Il me semble nécessaire que l'élève, s'il est seul confronté à certaines difficultés, parvienne à réinvestir à bon escient les moyens et outils acquis pour poursuivre sa progression (dissociation des mains, connaissances de notes, maîtrise des rythmes, des signes d'interprétation, apprendre à annoter ses propres doigtés et placer correctement la pédale). Il doit pour cela être capable d'émettre un jugement sur sa prestation instrumentale. Rendre autonome un élève nécessite que le professeur développe sa sensibilité musicale personnelle en matière d'interprétation.

Ceci dit, l'autonomie s'inscrit dans le contexte de l'éducation. Le professeur doit encourager l'apprenant à développer sa curiosité. L'élève ne doit pas se contenter de jouer des morceaux. Pour ce faire, je demande aux élèves d'effectuer des recherches sur le compositeur, le style de l'œuvre étudiée. Et pour compléter cette démarche, j'incite également les élèves à aller écouter des concerts, des spectacles...

Au-delà de mon statut de professeur de musique, ma mission est pluri éducative et ne se limite pas à l'enseignement du piano.

Conclusion.

Par le biais de l'éducation musicale et de l'apprentissage du piano, je désire contribuer à la formation de personnalités épanouies. Il est nécessaire que tout individu sache utiliser les ressources de son environnement, exprimer librement ses besoins, ses attentes, acquérir une autonomie dans son approche des savoirs, travailler avec les autres et établir une relation d'échange afin de s'intégrer pleinement dans la société.

Ce projet pédagogique, construit au travers des diverses expériences vécues lors de ma formation au CEFEDM, expose mes idées et mes préoccupations pédagogiques actuelles. Cependant, mes réflexions sur le métier d'enseignant artistique sont toujours actives, en perpétuelle évolution et ce grâce aux apprentissages que je vais continuer à recevoir, aux rencontres...

Néanmoins, je conserverai certaines réflexions personnelles que j'estime incontournables et inhérentes : la sociabilisation de l'élève, le travail en équipe, l'ouverture culturelle, le décloisonnement des multiples disciplines artistiques.

Plus personnellement, je souhaite conserver une pratique instrumentale active et ce pour participer au développement de la musique dans toute sa dimension culturelle et sociale au sein de notre société.